

Edito

Le Petit Écho Bouzigaud

A Bouzigues, le mois d'Août sans la « Foire aux Huîtres », ce serait un peu comme un été sans soleil.

Cette fête, désormais ancrée dans la culture et le patrimoine de notre village, a permis à Bouzigues et à l'activité conchylicole du Bassin de Thau de se faire connaître au delà des frontières du Languedoc Roussillon et même au delà de la France.

Chaque année, nombreux sont les vacanciers qui prennent leurs congés d'été en fonction des dates de la Foire aux Huîtres. Grâce à cette fidélité et au travail de toute l'équipe de bénévoles et du Comité d'organisation, la Foire aux Huîtres fêtera cette année son 19ème anniversaire. Un Salon de la Conchyliculture viendra compléter les diverses animations proposées et permettra aux professionnels de se renseigner sur les nouveautés en matière d'équipement.

Bonne Foire à tous!

La Rédaction

La Rédaction

Numéro 88
Août 2004

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 Email mairie.bouzigues@worldonline.fr
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Page
Numéro 88

Le Petit Écho Bouzigaud

Page

Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Téléphone : 04.67.78.30.12 Télécopie : 04.67.78.32.10
Email: mairie.bouzigues@worldonline.fr
Mairie de Bouzigues
1, Rue du Port
34140 Bouzigues

pharmacies de garde*
Renseignements utiles

Sapeurs Pompiers : le 18
Urgences : le 15

Dr Alain COLMAS : 8, Rue du 8 Mai 1945
Tél : 04.67.78.31.50.
Pharmacie ROSAY : 6, Rue Seguin
Tél : 04.67.78.33.63.
Kiné J-P SAUER : 8, Rue de la République
Tél : 04.67.78.39.49.
Centre de Dialyse : Av A.Bouat
Tél: 04.67.78.30.03.
Infirmiers : Tél: 06.87.82.21.43
Architecte Luc SEBBANE : 17, G.Rue E.Portes
: Tél : 04.67.43.48.08
École : Tél: 04.67.78.31.16
Gendarmerie : Tél: 04.67.43.80.11 (Mèze)
SDEI : Tél: 0 810.363.363
EDF/GDF : Tél: 04.67.46.31.71
La Poste : Tél: 04.67.78.30.00
31.07/06.08 : ROSAY à Bouzigues
Tél : 04.67.78.33.63
07.08/13.08 : FARNOLE RAMON à Poussan
Tél : 04.67.78.94.44
14.08/20.08 : HARROCH à St Jean de Védas
Tél : 04.67.27.61.31
21.08/27.08 : CORBIERE NEVET à Mèze
Tél : 04.67.43.80.02
28.08/03.09 : BOUDET à Villeveyrac
Tél : 04.67.43.83.16

*Ces informations sont données sous réserve de modifications. **Urgences : le 15**

Medecins de garde*

01.08 : Dr ALAZARD à Montbazin
Tél: 04.67.78.29.08
08.08 : Dr ALQUIER à Mèze
Tél: 04.67.43.92.07
15.08 : Dr AZOULAY à Montbazin
Tél: 04.67.78.24.13

22.08 : Dr BELTRAN à Gigean
Tél : 04.67.78.67.67

29.08 : Dr CHAUMERON à Mèze
Tél: 04.67.43.80.07

05.09 : Dr COLMAS à Bouzigues
Tél : 04.67.78.31.50

TOURNOI DE TENNIS

Comme chaque année, la section tennis du Foyer Rural organise son tournoi. Cette année, le rendez-vous est fixé au **Dimanche 1er Août** à partir de 9h sur les terrains de tennis. Les inscriptions seront prises à la Mairie de Bouzigues le Jeudi 29 et le Vendredi 30 juillet. Le tournoi est ouvert à tous (adhérents ou non, enfants et adultes) et il se déroulera sur la seule journée du dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les engagements sont de 2 Euros. Les tableaux seront faits le samedi soir. Une inscription de dernière minute est possible le dimanche matin avant le début des épreuves.

L'organisateur fixera la règle du gain de match en fonction du nombre d'inscrits pour que le tournoi se déroule dans la seule journée du dimanche. De nombreux lots sont prévus pour récompenser les participants.

Numéro 88

Page

Numéro 88

Page

Numéro 88

Page

19ème FOIRE AUX HUITRES

La 19ème édition de la Foire aux Huîtres et aux Autres Produits du Terroir aura lieu les 7 et 8 août prochains. Voici résumés les quelques grands moments qui vous attendent durant ces 2 jours de fête:

Le 7/08: inauguration de la 19ème Foire aux Huîtres à 10h, animations et dégustation toute la journée, grand spectacle de variétés avec Phil Barney et son orchestre à 21h, et en première partie : Anne, Amina et Icaro, élèves de la célèbre Star Académie et Jenny Chevalier, candidate à l'Eurovision 2005.

Le 8/08: ouverture de la Foire à 10h suivie de la messe en l'église St Jacques, animations et dégustation toute la journée, tour de chant de Vick'y et Jessica à 20h30 sur le podium Midi libre et concert de l'orchestre Big Zarb à 21h sur le

grand Podium. Le spectacle pyrotechnique sera tiré à 23h sur l'étang et suivi du tirage de la tombola.

Venez nombreux faire la Foire avec nous ! Bonne Foire à tous !
19^{ème} FOIRE AUX HUÎTRES

ARRÊTES MUNICIPALES

TOMBOLAS ET LOTERIES

Le Maire de la Commune de Bouzigues,

Vu les articles R38.14 et R39.1 du Code Pénal,

Vu les articles L131.1, L131.2.2 et L131.2.3 du Code des Communes,

Vu la loi du 19 juin 1966 du Code des Communes

Vu la demande présentée le 26 avril 2004 par le Comité d'organisation de la Foire aux Huîtres et aux autres Produits du Terroir, qui aura lieu les 7 et 8 août 2004

Vu l'avis favorable de la Commission de voirie du 17 mai 2004.

ARRÊTE

Article 1 :

Sur la commune de Bouzigues, plus particulièrement dans l'enceinte de la Foire et afin de préserver la sûreté et la sécurité publique lors de ce grand rassemblement de personnes, toute tombola ou loterie, non mise en place par le Comité d'organisation de la Foire aux Huîtres et Autres Produits du Terroir pouvant créer problème au bon déroulement de cette manifestation, est interdite.

Article 2:

Monsieur le Commandant de Brigade de Mèze et le Brigadier Chef de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

LA VENTE AMBULANTE

Le Maire de la Commune de Bouzigues,

Vu la demande présentée le 26 avril 2004 par le Comité d'Organisation de la Foire aux Huîtres et Autres Produits du Terroir,

Vu l'avis favorable de la Commission de voirie en date du 17 mai 2004,

ARRÊTE

Article 1:

La vente ambulante est interdite sur la commune de Bouzigues les 7 et 8 août 2004, en raison de la Foire aux Huîtres et Autres Produits du Terroir dans les rues suivantes :

- Avenue Louis Tudesq
- Rue Saint Nicolas
- Avenue Alfred Bouat
- Place Général de Gaulle
- Rue du 20 Août 1944
- Rue de la République
- Place de la Victoire

- Chemin du Belvédère
- Place Clémenceau
- Place Général Reynes
- Rue Jean Jaurès

Article 2:

Monsieur le Commandant de Brigade de Mèze et le Brigadier Chef de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

19^{ème} FOIRE AUX HUÎTRES

ARRÊTES MUNICIPAUX

LE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE

Le Maire de la Commune de Bouzigues,

Vu la loi du 18 juin 1966 et notamment les articles 97 et 98 du Code de l'Administration Communale,

Vu la demande présentée le 26 avril 2004 par le Comité d'Organisation de la Foire aux Huîtres et Autres Produits du Terroir,

Vu l'avis favorable de la Commission de voirie en date du 17 mai 2004

ARRÊTE

Article 1:

Dans l'enceinte de la Foire, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits sur l'avenue Louis Tudesq (partie comprise entre la rue Saint Nicolas et le port de plaisance), Quai du port de pêche, rue du port et place du Port du vendredi 6 août 2004, 8h00 au lundi 9 août 2004, 18h00.

Hors des limites du champ de Foire, le stationnement sera interdit dans la rue Jean Jaurès et dans la rue de Verdun, la circulation se fera à double sens dans la rue Jean Jaurès du vendredi 6 août 2004, 8h00 au lundi 9 août 2004, 18h00.

La circulation dans le Chemin des Aiguilles ne s'effectuera que dans le sens de la descente du jardin public vers la rue de la République du samedi 7 août 2004, 8h00 au lundi 9 août 2004, 18h00.

Article 2:

Monsieur le Commandant de Brigade de Mèze et le Brigadier Chef de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

LAISSER PASSER VEHICULE

Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro du Petit Echo, un laissez passer pour véhicule. Ce sésame permettra aux résidents du village d'accéder à leur garage ou à proximité de leur domicile avec leur véhicule.

En effet, le centre du village sera interdit à la circulation pour les visiteurs. Ils seront dirigés vers les parkings situés aux abords de Bouzigues.

Surtout, n'oubliez pas de vous munir de l'original de ce laissez passer (les photocopies ne sont pas valables) à chacune de vos sorties car il vous sera réclamé par les agents de sécurité aux différentes entrées du village.

En cas de besoin, vous pouvez demander un autre laissez passer à la Mairie.

Attention, ce document ne permet pas l'entrée gratuite dans l'enceinte de la Foire.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS D'AOÛT :

01.08 : Tournoi de Tennis organisé par la section Tennis du Foyer Rural , à 9h sur les terrains de tennis.

Du 2 au 27.08 : Activités Multi sports organisées par l'Association « les galapians », à L'Espace Fringadelle .

04.08 : Réunion d'information du Bouzigues Loupian Athlétic Club pour les footballeurs « Séniors », à 18h30 à la Maison des Gens de l'Etang.

7/8.08 : 19ème Foire aux Huîtres et aux Autres Produits du Terroir, de 10h à minuit, sur le port et la promenade des Beuces.

16.08 : 2ème étape de la Tournée des Plages organisée par l'ODSH, à 10h, sur la

Promenade des Beuces.

Du 19/ 28.08 : Exposition des Aquarelles de Raymond PUJOL, à la Maison des Gens de l'Etang.

4/5.09 : Championnat de France de Pétanque des Sapeurs Pompiers.

DU SPORT A LA PLAGES...

Dans le cadre de sa 18ème Tournée d'été, l'Office Départemental des Sports de l'Hérault fera une nouvelle fois escale à Bouzigues le lundi 16 Août.

Au programme de cette journée sportive : Tennis de table et Baby Gym. Les inscriptions sont gratuites et sont prises sur le podium de l'ODSH à partir de 10h, sur la promenade des Beuces. L'ensemble des participants sera récompensé en fin d'après-midi, lors de la remise des prix.

Bonne chance à tous, Bouzigauds et estivants, et bonne journée...

EXPOSITION

La Maison des Gens de l'Etang accueillera, du 19 au 28 Août, les aquarelles de Raymond Pujol. Peintre hyper réaliste, ses œuvres abordent tous les sujets : des marines aux paysages et des fleurs aux natures mortes. La précision du trait est telle que ses toiles ressemblent presque à des photographies.

Ne manquez pas de rendre visite à cet artiste qui saura vous faire partager sa passion pour la peinture.

EVITONS LES RISQUES DE NOYADE

En silence, un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes, même dans 20 cm d'eau. Voici quelques conseils pour protéger votre enfant :

- Equipez votre enfant de brassards, d'un maillot flotteur ou d'une bouée adaptée, s'il est à proximité d'un point d'eau
- Posez à côté de votre piscine ou autre point d'eau : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours
- Après la baignade : sortez tous les objets flottants (jouets, bouées...)

Ne quittez jamais votre enfant des yeux. Apprenez à nager à votre enfant dès l'âge de 4 ans et faites lui prendre conscience du danger.

FOIRE AUX HUÎTRES

L'entrée de la Foire sera comme toujours ***gratuite pour les habitants de Bouzigues***. Cependant, vu le nombre toujours croissant d'habitants, les préposés aux entrées ne pouvant connaître tout le monde, il pourra être demandé de ***prouver sa résidence***. Le cas échéant, le droit d'entrée devra être perçu et une contremarque spéciale sera délivrée. ***Une demande de remboursement*** pourra être effectuée auprès du bureau de la foire, ***le lundi 9 août sur présentation du ticket d'entrée et d'un justificatif de domicile***.

D'autre part, les ***laisser passer*** pour les ***titulaires d'un anneau dans le port*** ne concernent que les résidents ***Hors Village***.

Les personnes qui souhaitent aider à la préparation et au bon déroulement de cette manifestation sont priées de se faire inscrire au Bureau de la foire en Mairie de Bouzigues : 04.67.78.32.93

CONCERT

Pour la deuxième fois dans la saison, le Comité des Fêtes de Bouzigues offrira un concert en l'Eglise St Jacques.

Le Mercredi 4 août, à 21h, Jean-Charles DENIS, trompettiste et Pierre ASTOR, organiste, joueront pour le plus grand plaisir des Bouzigauds et des vacanciers. Le Comité des Fêtes et les musiciens vous attendent nombreux .

Entrée gratuite

PAROISSE

Votre enfant n'est pas baptisé et vous vous demandez s'il peut aller au catéchisme ? Bien sûr ! Ce sera l'occasion pour lui de découvrir la religion catholique et peut-être de la choisir, un jour en toute liberté. Les inscriptions ou réinscriptions auront lieu le mercredi 1er septembre 2004 de 10h à 11h30 ou de 15h à 19h au presbytère de Bouzigues.

VOYAGE DES NOUVEAUX DIPLÔMES

Les heureux diplômés du Baccalauréat ou du Brevet d'Etudes Professionnelles de l'année 2004, mais aussi de l'année 2003, sont invités à se faire inscrire auprès de la Mairie afin de pouvoir participer au traditionnel voyage organisé par la Municipalité pour les féliciter de leur réussite. La destination et la période restent encore à déterminer : Chypre ou Istanbul, à la fin du mois d'août ou pendant les vacances de Toussaint...?

Nous avons besoin, très rapidement, du nombre précis des participants pour pouvoir faire les réservations auprès des agences de voyages.

Une réunion d'information est prévue en Mairie le lundi 2 Août , à 11h

INFOS MUNICIPALES...

- **Corbeilles à papier :** Au début de la saison, les employés municipaux ont installé en divers endroits stratégiques du village des corbeilles à **PAPIER** pour permettre aux promeneurs de jeter leurs petits détritiques (mouchoirs jetables, papiers gras...). En aucun cas ces corbeilles ne sont destinées à recueillir les sacs jaunes ou noirs distribués dans le centre du village. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes et jours de collecte.
- **Déchets recyclables dans le centre du village :** Depuis le 10 juillet, et pour toute la saison estivale, la CCNBT a décidé de mettre en place une collecte supplémentaire du sac jaune (le samedi matin). Ainsi vous devez accrocher votre sac au crochet fourni le : Lundi soir, Mercredi soir et Vendredi soir après 20h.
- **Distribution des sacs :** La distribution trimestrielle des sacs noirs et jaunes sera effectuée du 9 au 13 août, en Mairie, aux heures d'ouverture.
- **W.C du Port :** Les douches et toilettes du port ont été remis en état par les employés du service technique (plomberie, peinture, serrurerie...) pour un montant de 6000,00€
- **Internet :** La Commune de Bouzigues va se doter très prochainement d'un site internet qui permettra de renseigner tout un chacun sur les différentes démarches administratives effectuées par la Mairie et surtout de

promouvoir notre village. L'étang de Thau et la Conchyliculture tiendront une place importante sur le site, mais nous souhaitons également que les associations, les commerces et sociétés qui se trouvent à Bouzigues puissent bénéficier de cette vitrine. Pour cela, nous avons besoin que vous remplissiez un document en Mairie pour nous donner votre accord et figurer sur le site. Vous avez jusqu'au 27 août pour faire cette démarche.

YACHT CLUB

Le Yacht Club de Bouzigues se tient à la disposition des Bouzigauds et des vacanciers qui souhaitent faire des stages de voile pendant le mois d'Août. Amoureux de la voile et de l'étang de Thau, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du yacht club au : 06.62.43.98.88